

## COMMUNE DE JURY

25 rue Principale, 57245 Jury  
Tél : 03.87.38.11.12. / E-mail : [mairie-jury@wanadoo.fr](mailto:mairie-jury@wanadoo.fr)

### LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 12 septembre 2023

- Point 2023-88:  
Approbation du procès-verbal de la séance du 22/08/2023 APPROUVE
- Point 2023-89:  
Fourniture et pose d'un écran de projection et d'un video projecteur à la salle polyvalente  
*Sera acheté chez la Sté CINEMOTION pour un montant de 7.350 € TTC.* APPROUVE
- Point 2023-90 :  
Fourniture et pose d'un store pour le bureau du Maire  
*Sera acheté chez la Sté REPAR'STORES pour un montant de 763,97 € TTC.* APPROUVE
- Point 2023-91 :  
Travaux d'aménagement d'un cheminement piétons au quartier Les Vallons  
*Les travaux seront effectués par la Sté WH pour un montant de 105.997,80 € TTC.* APPROUVE
- Point 2023-92 :  
Avenant au contrat de prêt à usage de M. CAYOTTE  
*Prolongation jusqu'au 31/10/2023 du prêt à usage au profit de M. Cayotte pour les terrains cadastrés section 13, parcelles 180, 244 et 246. Puis mise en location à l'amiable selon le régime des baux ruraux au 01/11/2023.* APPROUVE
- Point 2023-93 :  
Vente de la parcelle communale cadastré n°186, section 1, à un particulier  
*Cette parcelle, d'une surface de 22 m<sup>2</sup>, sera vendue à Mme et M. CIBOT, domiciliés 1 rue de la Poncette à Jury, au prix de 5 € / m<sup>2</sup>.* APPROUVE
- Point 2023-94 :  
Village ambassadeur du don d'organes APPROUVE  
*La Commune de JURY sera nommée "village ambassadeur du don d'organes" avec pose de panneaux à l'entrée/sortie du village et conduit d'actions de communication en faveur du don d'organes.*
- Point 2023-95 :  
Motion en faveur de l'ouverture ferroviaire vers le Sud de la France APPROUVE

Conformément à la délibération n°2022-64 du 07/06/2022, la publicité du procès-verbal de cette séance du conseil municipal sera réalisée sous forme électronique et publiée sur le site Internet de la mairie, rubrique « Découvrir la commune » / « Fonctionnement » / « Compte-rendu des conseils municipaux »  
<https://www.mairie-jury.fr/decouvrir-la-commune/fonctionnement/compte-rendu-des-conseils-municipaux-1003.html> dans le délai d'une semaine après son approbation lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Affiché en mairie le 18.09.2023

Publication sur le site Internet de la mairie le 18.09.2023